

Les Annuelles (Lausanne), N° 2, 1991 [sous la dir. de H.U. Jost]

Autor(en): **Praz, Anne-Françoise**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **43 (1993)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les Annuelles (Lausanne), N° 2, 1991, 86 p. (Histoire et Société contemporaines, sous la dir. du prof. H. U. Jost).

Ce numéro des *Annuelles* est consacré aux discours en matière d'eugénisme dans la Suisse du début du siècle. En introduction, H. U. Jost situe ces éléments dans le climat idéologique qui débouchera sur l'euthanasie et la politique raciale nazies. D'où l'intérêt de se pencher sur cette histoire «inquiétante et mal connue» pour vérifier une telle généralisation.

Evoquant les liens entre psychiatrie suisse et hygiène raciale nazie, M. Rufer propose des «documents frappants» établissant de saisissants parallèles entre les thèses des D^r Forel, Bleuler et celles du national-socialisme: une même obsession de la «dégénérescence de la race», de l'hérédité des tares physiques et mentales conduit à préconiser la stérilisation, voire l'élimination, des malades, asociaux et criminels. L'Etat nazi a élargi ces mesures à des groupes ethniques (Juifs, Tziganes). On souhaiterait l'analyse du glissement du discours eugénique vers un racisme discriminatoire. Ce détour apparaît superflu à l'auteur, pour qui toute approche biologiste en psychiatrie conduit inéluctablement à une hiérarchisation des êtres et à des pratiques discriminatoires.

La filiation entre eugénisme, racisme et nazisme est encore plus problématique dans le cas du D^r Forel, qui se réclame... du socialisme! F. Preiswerk présente la logique de l'eugénisme forélien, basé sur la foi en la science et l'obsession de la «dégénérescence de la race». A la lecture de l'article, il apparaît que l'eugénisme de Forel repose surtout sur sa vision collectiviste. La société n'est pas un cadre permettant aux individus de poursuivre leurs objectifs; elle est un but en soi, qui autorise l'Etat, éclairé par la science, à juger, changer et produire les individus en fonction de leur «utilité sociale». Les analyses de M. Gauchet sur l'émergence du modèle totalitaire au XIX^e siècle permettraient d'intégrer l'eugénisme dans cette approche; un socialiste eugéniste ne serait plus alors une «troublante» anomalie.

«Un projet de société communautaire et solidaire, où tout élément, ne participant que trop imparfaitement de ce tout et de sa cohésion, se doit d'être neutralisé»: c'est aussi un modèle collectiviste que suggère M. F. Zeller au terme de son étude, consacrée à l'influence de Lombroso dans les textes juridiques et scientifiques de l'époque. Conjurant l'angoisse de la dissolution sociale, le déterminisme biologique fournit les moyens de repérer l'éventuel perturbateur pour le neutraliser par l'internement ou la stérilisation.

Prenant le contre-pied des précédents articles, P. Ehrenström refuse d'accréditer «le mythe de l'eugénisme en Suisse» par la seule analyse du discours, qu'il remplace par l'étude empirique des rapports entre discours eugénique et réalisations politiques. L'élaboration de la loi vaudoise sur la stérilisation des aliénés fournit un exemple falsificateur. Plutôt que d'intentions eugéniques, le texte de 1928 est issu d'intérêts convergents entre les préoccupations budgétaires des députés et l'embarras des psychiatres face à des «malades» inclassables. Faut-il dès lors conclure que «l'eugénisme se dissout dans l'étude de cas» et échappe à toute théorisation? Reste à expliquer les obsessions communes des psychiatres et hommes politiques sur «l'utilité sociale» des individus. Est-ce cela que l'auteur suggère en souhaitant «une anthropologie sérieuse des sentiments» relative aux pratiques de hiérarchisation et de discrimination? Reconnaissons avec lui la nécessité de balayer les généralisations et jugements hâtifs pour esquisser un programme de recherche.

Anne-Françoise Praz, Fribourg